

La culture à l'hôpital

Danièle Wohlgemuth

ministère de la santé et de la protection sociale,
Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins,
Sous-Direction de la qualité et du fonctionnement
des établissements de santé

La culture à l'hôpital

Si l'art et la culture peuvent paraître au premier abord peu prioritaires, dans une approche plus approfondie, plus humaine de l'accueil à l'hôpital, ceux-ci participent pour une grande part de la qualité de vie des patients.

De fait, l'art et la culture, s'inscrivent dans une relation de longue date entre l'hôpital, ses patients et les artistes. Les équipes soignantes ont depuis longtemps accueilli des artistes et intervenants culturels au bénéfice des malades et leur famille. Les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie ont souvent été précurseurs et le milieu culturel associatif s'est fortement engagé pour des actions novatrices de qualité.

L'intérêt de développer la culture à l'hôpital pour les personnes y séjournant ou y travaillant est aujourd'hui unanimement reconnu. Une action culturelle ou artistique peut contribuer à améliorer la qualité de vie à l'hôpital. Elle permet d'établir un lien différent soignant/soigné, et contribue à un meilleur respect de l'usager, en prenant en compte ses besoins et ses choix en tant que personne, au delà de ceux liés à sa pathologie. La culture à l'hôpital s'inscrit donc pleinement dans le mouvement de reconnaissance du droit du patient entériné par la loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé qui prévoit l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches. Les actions

culturelles ou artistiques ont également un effet décloisonnant sur les équipes et les catégories professionnelles et permettent une ouverture de l'hôpital sur la cité.

La convention nationale de 1999 entre les Ministères chargés de la Culture et de la Santé, qui a vocation à être relayée par des conventions régionales entre les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et les Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH), définit une politique commune de développement de la culture à l'hôpital. Elle se fonde sur l'instauration de jumelages entre les équipements ou associations culturels et les hôpitaux, le développement et la structuration des bibliothèques hospitalières, l'incitation à développer la fonction de responsable culturel. A ce partenariat entre les deux ministères, s'associent des entreprises mécènes au niveau national. Au niveau local, des mécènes et des collectivités territoriales apportent également leur soutien.

Cinq ans après la mise en œuvre de la convention, on constate que le milieu hospitalier a su s'ouvrir à des actions artistiques ou culturelles tout en affirmant ses valeurs : en exigeant la qualité sur les processus de concertation, de partage, d'appropriation par les acteurs hospitaliers, en exigeant des médiations adaptées aux malades. La culture quant à elle a apporté un niveau d'exigence professionnelle portant sur le contenu artistique ou culturel des actions.

Dans de nombreux établissements des projets culturels ou artistiques se sont développés et ont parfois permis l'émergence d'une politique culturelle globale.

Les différents acteurs de la culture à l'hôpital : responsables culturels hospitaliers, bibliothécaires bénévoles ou professionnels, responsables d'ateliers artistiques, se sont professionnalisés et ont associé les équipes hospitalières à la réalisation de leurs projets. Des artistes ont résidé pour un temps donné dans l'hôpital et créé des œuvres en interaction avec les usagers.

Les quinze conventions signées entre les DRAC et les ARH ont généré 200 jumelages environ entre des établissements de santé et des équipements culturels ou des compagnies d'artistes en instaurant des relations suivies permettant de mettre en œuvre des projets de qualité.

Par ailleurs, des journées d'échanges, de réflexion ou de recherche sont régulièrement organisées au niveau régional ou national par le milieu de la santé de la culture ou de l'université.

Ce partenariat entre les acteurs de la santé et de la culture a permis aux différents protagonistes, de connaître leurs contraintes et leurs intérêts respectifs. Le métissage santé culture a fait naître un espace nouveau au bénéfice de l'utilisateur, des professionnels et des artistes.

Certaines voies de progrès sont à mettre en œuvre pour renforcer la cohérence du dispositif et améliorer encore la qualité des projets. Celle-ci repose non seulement sur leur valeur artistique incontestable mais aussi sur un partage de sens entre les équipes hospitalières, les artistes ou intervenants culturels et les usagers. Il s'agit en premier

lieu, de poursuivre l'ancrage institutionnel des actions artistiques ou culturelles dans les établissements au travers des projets de service, des projets d'établissement, des contrats d'objectifs et de moyens pour aboutir progressivement à une politique culturelle répondant aux besoins spécifiques de chaque établissement. Il est souhaitable également d'améliorer les modalités de sélection et de financement des projets par des regards croisés entre les DRAC, les ARH, les professionnels hospitaliers et les représentants d'utilisateurs ainsi que d'élargir le recours au mécénat. Il s'agit enfin de s'assurer de la pertinence et de l'impact des actions au moyen de procédures d'évaluation. C'est dans ce cadre que l'artiste, l'intervenant culturel pourront faire reconnaître la pleine légitimité de leur présence à l'hôpital. ■